

L'union sacrée pour doper les commerces morgiens

Économie

Souvent dos à dos au sujet des places de parc ou des horaires, la Ville et les marchands ont trouvé des terrains d'entente

Cédric Jotterand

Des voitures en file indienne sur les axes principaux, des places de parc saturées, une réputation de Lucky Luke des amendes sur les pare-brise, la Ville de Morges ne donne pas vraiment l'image d'un paradis pour les adeptes du shopping.

C'est d'ailleurs un constat partagé par la Municipalité - sans doute un brin plus nuancé -, puisque celle-ci a mandaté une vaste étude pour prendre le pouls de sa vitalité économique et, si possible, quelques mesures. Avec des résultats moins alarmistes qu'il n'y paraît, puisqu'il y a 800 emplois liés au commerce de détail (pour 184 magasins) connaissent une courbe plate que les premiers concernés eux-mêmes n'imaginaient pas. «Il y a peu, plus de quinze surfaces étaient vides à la rue Louis-de-Savoie, mais celles-ci viennent d'être relouées, ce qui montre bien que Morges reste très attractive, entre Lausanne et Nyon», se réjouit Cécile Hussain Khan, infatigable présidente de la Coordination des commerçants. «Ce qu'il faut désormais, c'est faciliter la venue des clients et, surtout, les faire rester chez nous. Quand la durée de stationnement est bloquée à deux heures, vous n'avez pas le temps d'aller boire un café ou d'essayer un vêtement en sortant de chez le dentiste!»

Un message entendu par le syndic lors de la soirée consacrée aux



Pourtant très dynamique et remplie de petits commerces, la rue Louis-de-Savoie, à Morges, est victime d'un trafic très dense et de places de parc dont l'obtention d'une case relève de la loterie.

CHRISTIAN BRUN

commerçants afin de présenter cette analyse du tissu commercial, puisque Vincent Jaques a annoncé l'introduction immédiate d'un système de paiement des parkings via le téléphone portable, ainsi qu'une réflexion sur la durée du stationnement, coupant court aux critiques attendues sur ces sujets.

Car parcage et accessibilité au centre sont les deux points noirs

qui ressortent - sans surprise - loin devant le reste, comme l'animation, notamment le soir. «Si nous avons relevé un pourcentage très élevé de gens qui aiment et sont très attachés à cette ville, ils sont trop peu (28,3%) à s'y rendre uniquement dans le but de faire des achats», confirme Nicolas Babey, professeur à la Haute École de gestion ARC, qui a conduit l'en-

quête. «La question du trafic est logique, mais il appartient au district d'y apporter une réponse, car Morges n'est qu'un entonnoir des voitures qui viennent forcément de l'extérieur», se défend le syndic, heureux de constater que les commerçants ont la ferme envie de dialoguer plutôt que de batailler. «Sur les seize recommandations, il y a des mesures que les autorités peuvent et veulent prendre à court terme. Il y a la durée du stationnement, le paiement à la fin et pas à l'arrivée, mais je pense aussi à l'espace public que nous devons rendre plus convivial ou à une signalétique piétonne plus claire pour mettre en valeur les rues et encourager les visiteurs à venir flâner plus longtemps près des vitrines et des terrasses. Il y a un vrai engagement de notre part, mais nous devons avoir l'honnêteté de dire que la balle est d'abord dans le camp des commerçants. C'est à eux de faire preuve de dynamisme et de présenter des actions innovantes, à nous de les soutenir ensuite.»

Les horaires en question

Alors qu'on ne l'attendait pas sur le terrain des horaires, le syndic socialiste a surpris en affirmant spontanément qu'il n'était «pas fermé sur les horaires d'ouverture des commerces», alors que le dossier s'enflamme du côté de Nyon. «Je pense à la plage de midi et nous y réfléchissons aussi pour l'administration. La société actuelle a de nouvelles habitudes et nous devons y coller, aussi en

fin de journée quand les gens rentrent du travail.» Si Cécile Hussain Khan salue cette volonté globale de renforcer le dialogue, elle estime que l'urgence est ailleurs. «Ce que nous voulons au plus vite, c'est la fin de la fermeture avancée à 17h30 les veilles de jours fériés. Les clients n'y comprennent rien alors qu'ils ont besoin de faire des achats précisément à ce moment-là!» **C.JOT.**